

Mettez votre épargne en route



Plan d'épargne-retraite HelloFresh 401(k)



Chez HelloFresh, nous nous engageons à vous offrir un plan de retraite qui vous aide à atteindre vos objectifs d'épargne-retraite à long terme. Commencer est facile et avisé.

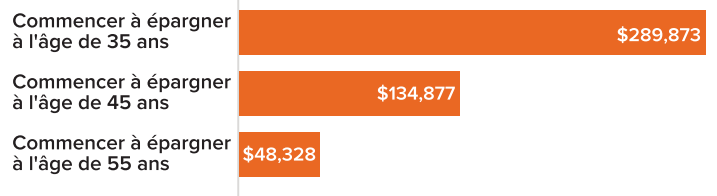
C'est simple: Après l'inscription, vos cotisations sont automatiquement déduites de votre salaire, donc il est facile de mettre de côté un peu à chaque période de paie.

C'est flexible: Vous choisissez le montant de votre salaire que vous souhaitez cotiser, sous réserve des minimums du plan et des limites de cotisation maximales de l'Internal Revenue Service (IRS). Les cotisations peuvent être modifiées à tout moment.

Cela peut s'accumuler: Il n'est jamais trop tard pour commencer à épargner, mais plus tôt c'est mieux. Investir sur une période plus longue peut contribuer à équilibrer vos finances à long terme.

Combien pourriez-vous économiser à l'âge de 65 ans?

Faisons les calculs. Supposons que John soit un employé à temps plein, gagnant 19 \$ de l'heure et travaillant 40 heures par semaine. John épargne 5 % de son salaire à chaque période de paie, reçoit la correspondance maximale de HelloFresh de 4 % et un taux de rendement annuel de 6 %. Le solde de retraite estimé de John à l'âge de 65 ans variera en fonction de son âge de début.



Ces illustrations sont hypothétiques, ne sont pas garanties et ne sont pas destinées à refléter les performances d'un investissement ou d'une sécurité spécifique. Il n'y a aucune garantie qu'augmenter les cotisations générera un succès d'investissement, car l'investissement systématique ne garantit pas un profit et ne garantit pas contre les pertes. Vous devez tenir compte de votre capacité financière à continuer à investir régulièrement dans les marchés haussiers, ainsi que baissiers. De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte des impôts ni des frais, dépenses ou charges de tout produit d'investissement. Vos résultats varieront.

PLAN
INVEST
PROTECT

VOYA[®]
FINANCIAL

Caractéristiques	Points forts
Conditions d'éligibilité	Vous êtes éligible pour contribuer au plan si vous avez 21 ans et avez accompli trois mois de service. L'inscription peut être complétée jusqu'à 30 jours avant votre date d'éligibilité.
Cotisations des employés	<p>Vous pouvez contribuer de 1 à 80 % de votre salaire annuel sur une base pré-impôt et/ou après impôt Roth, jusqu'aux limites annuelles fixées par l'IRS. En 2024, la limite des contributions est de 23 000 \$ avec une limite de rattrapage de 7 500 \$ pour les personnes de 50 ans et plus. L'IRS annonce les dernières limites de contribution pour les comptes d'épargne-retraite. Veuillez consulter voya.com/irslimits pour plus d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les contributions pré-impôts sont déduites de votre salaire avant que les impôts sur le revenu ne soient retenus et peuvent réduire votre revenu imposable pour l'année en cours. Vous paierez des impôts sur ces cotisations, ainsi que sur tout bénéfice d'investissement, l'année où vous retirerez les fonds du Plan. Les contributions Roth sont déduites de votre salaire après que les impôts sur le revenu ont été retenus. À la retraite, les distributions admissibles, y compris tout bénéfice d'investissement, peuvent être retirées sans impôt. <p>Vous pouvez modifier votre taux de cotisation et/ou vos choix d'investissement en ligne à tout moment en vous rendant sur voyaretirementplans.com. Les changements seront reflétés dans les deux périodes de paie.</p>
Contribution de contrepartie sécurisée	<p>HelloFresh versera une contribution de contrepartie sécurisée au plan à chaque période de paie à laquelle vous contribuez.* La correspondance est égale à 100 % de vos réductions de salaire qui ne dépassent pas 3 % de votre rémunération, plus 50 % de vos réductions de salaire entre 3 % et 5 % de votre rémunération.</p> <p>Si vous contribuez à hauteur de 5 % ou plus chaque période de paie, vous recevrez la contribution de contrepartie maximale de HelloFresh, soit 4 %.</p>
Acquisition	Vous êtes toujours à 100 % propriétaire de la valeur de vos propres contributions et de toute contribution de contrepartie sécurisée.
Transferts	<p>Les transferts d'autres plans sont acceptés à tout moment. Les formulaires de transfert sont disponibles sur le site Web du plan. Si vous avez besoin d'aide ou avez des questions, appelez l'équipe de consolidation des comptes de Voya au 866-865-2660 et parlez à un associé du service clientèle.**</p>

* HelloFresh effectue des correspondances sur une base par période de paie. Si vous atteignez la limite de contribution maximale avant la fin de l'année civile, vous manquerez les contributions de HelloFresh.

** Veuillez considérer attentivement les avantages des comptes de retraite existants et éventuellement nouveaux, ainsi que les différences de fonctionnalités. Les actifs transférés peuvent être soumis à une taxe de pénalité de distribution anticipée de 10 % de l'IRS. Consultez vos propres conseillers juridiques et fiscaux concernant votre situation. Les conseillers en retraite sont des représentants enregistrés et offrent des titres par l'intermédiaire de Voya Financial Advisors, Inc. (membre SIPC), un membre de la famille de sociétés Voya.



Inscrivez-vous dès maintenant!

Scannez le code QR ou rendez-vous sur enroll.voya.com pour vous inscrire en ligne.

Numéro de plan: 551637

Numéro de vérification: 55163799

Besoin d'aide pour vous inscrire ?

Contactez un représentant du service clientèle de Voya au **888-311-9487**.

Enregistrez votre compte

Une fois que vous avez reçu la confirmation d'inscription de Voya, enregistrez votre compte en ligne sur voyaretirementplans.com ou en utilisant l'application Voya Retire.

Cliquez sur le bouton *S'inscrire maintenant* pour commencer. Dans le cadre du processus d'inscription, vous recevrez un code par le moyen le plus pratique que vous avez enregistré auprès de Voya (texte, e-mail ou courrier postal). Enfin, vous devrez créer un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à votre compte en ligne ou sur mobile. Si vous avez besoin d'aide pour enregistrer votre compte, contactez un associé du service clientèle de Voya au **(800) 584-6001**.



Non assuré par la FDIC/NCUA/NCUSIF | Non un dépôt d'une banque/caisse d'épargne | Peut perdre de la valeur | Non garanti par une banque/caisse d'épargne | Non assuré par une agence gouvernementale fédérale

Les fonds communs de placement proposés dans le cadre d'un plan de retraite sont des investissements à long terme conçus à des fins de retraite. Des frais d'administration et de gestion des fonds s'appliqueront. Les retraits anticipés avant l'âge de 59½ seront soumis à une taxe de pénalité de distribution anticipée de 10 % de l'IRS, sauf exception. L'argent retiré du plan sera imposé comme un revenu ordinaire l'année où l'argent est distribué. Les valeurs des comptes fluctuent avec les conditions du marché, et lors de la distribution, le principal peut valoir plus ou moins que son montant initial investi.

Tous les produits d'assurance, les rentes et les accords de financement que vous avez pu acheter sont vendus en tant que valeurs mobilières et sont émis par la Voya Retirement Insurance and Annuity Company (« VRIAC »). Les rentes fixes sont émises par VRIAC. VRIAC est seule responsable de l'exécution de ses obligations. Les services administratifs du plan sont assurés par VRIAC ou Voya Institutional Plan Services, LLC (« VIPS »). Ni VRIAC ni VIPS ne se livrent à la vente ou à la sollicitation de valeurs mobilières. Si des accords de garde ou de fiducie font partie de cet arrangement, ils peuvent être fournis par la Voya Institutional Trust Company. Toutes les entreprises sont membres de la famille de sociétés Voya®. Les valeurs mobilières sont distribuées par Voya Financial Partners, LLC (membre SIPC) ou d'autres courtiers avec lesquels elle a un accord de vente. Tous les produits ou services peuvent ne pas être disponibles dans tous les États.

3123354FRE_0224 © 2024 Voya Services Company. Tous droits réservés. CN3380356_1225

PLAN
INVEST
PROTECT

VOYA
FINANCIAL